

La situation des pauvres vieillards en Valais

Autor(en): **Paul-Marie, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **6 (1928)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La situation des pauvres vieillards en Valais.

Qui ne connaît le vieux Jean-Louis Rausis? Voici plus de 20 ans qu'il traîne sur les chemins, mendiant sa pitance un jour ici un jour là. Depuis que sa vue baisse (il sera bientôt aveugle) il se guide à l'aide d'un long bâton noueux avec lequel il tâte la route, en sonde les ornières ou semble en compter les cailloux.

Rausis est de la catégorie de ces vieillards avides d'indépendance pour lesquels tout domicile stable égale une prison. Vous avez pitié d'eux, vous voulez leur procurer du repos, une bonne chambre claire dans un asile hospitalier où l'on sera pour eux aux petits soins; croyez-vous qu'ils apprécieront votre charité? — Loin de là, ils se plaindront de la contrainte imposée à leur volonté, ils regretteront plus que tout la vie aventureuse et libre des grands chemins, les nuits passées dans quelque grange, sur un tas de foin mille fois plus délicieux que le lit à ressorts et duvet d'un asile. A la première occasion, ils vous fausseront compagnie pour reprendre leurs chères habitudes de va-nus-pieds. Le climat du Valais, sec et ensoleillé, favorise plus que d'autres ce singulier genre de vie. Il n'y a guère que les gendarmes qui puissent y mettre fin.

A côté de ces „rôdeurs incorrigibles“, il y a les vieillards sédentaires, ceux qui s'attachent à leur foyer, à leur village, au val au fond duquel mugit le torrent, au chalet noir sur l'alpe entouré de mélèzes au bord des précipices où descend l'avalanche. Ceux-là, oui, méritent notre sympathie, ils sont dignes d'intérêt. Plus heureux peut-être, sous certains rapports, que les vieillards des cantons voisins, ils sont, à d'autres points de vue, de tous les plus à plaindre.

Ils sont heureux lorsqu'ils ont une famille qui les entoure de respect et d'affection. Autrefois — je parle d'il y a 20 ou 30 ans — rares étaient les enfants qui n'auraient pas considéré comme un grand honneur et une bénédiction de pouvoir garder et entretenir chez eux leurs vieux parents jusqu'à leur dernier jour. A défaut des enfants c'était

aux neveux, voire même aux cousins qu'incombait cette charge glorieuse. Ainsi le voulait la loi chrétienne reconnue et fidèlement suivie. Dieu merci, ces fortes et saines traditions familiales sont demeurées vivaces chez nous, et cependant... elles vont vers leur déclin. Les industries de plus en plus nombreuses et florissantes, les moyens multiples de communication qui facilitent l'exode de la jeunesse, les divertissements de toutes sortes qui, avec la mauvaise presse contribuent si fort à disloquer les familles et à détruire l'amour du foyer, toutes ces soi-disant conquêtes modernes envahissent aussi le Valais que les hauts remparts de ses montagnes avaient jusqu'ici merveilleusement préservé. C'est le „progrès“ oui, le progrès matériel, au détriment hélas! de l'esprit chrétien familial.

Or qui doit pâtir le plus de cet état de choses? — Les vieillards. En effet, représentez-vous la situation de ces pauvres malheureux, incapables de travailler et qui sont à charge à leur famille. — On le leur fait sentir. Parfois, — c'est ce qui arrive assez fréquemment en Valais, — le „vieux“ ou la „vieille“ ont donné à leurs enfants ou à quelque membre de leur parenté leurs petits avoirs, en échange de quoi on leur a garanti l'entretien à vie. Au début c'est merveille de voir les attentions dont on les entoure, puis, peu à peu, le zèle se relâche, on commence à trouver que les „vieux“ ont la vie tenace, bientôt même on ne se gêne plus de le leur dire... et c'est l'abandon, le délaissement, le mépris.

Qui donc viendra leur tendre une main secourable, qui les accueillera sous son toit, qui leur témoignera de l'intérêt et de l'affection? — Les institutions charitables.

Mais ici encore on peut dire que la catégorie des „rôdeurs“ a toujours été plus favorisée que celle des „sédentaires“. Le Valais possédait dans toute sa longueur des hospices où voyageurs et vagabonds, les passants, pouvaient être hébergés gratuitement une, deux et jusqu'à trois journées. Du Simplon au lac Léman, la charité chrétienne



R. Dallèves, Vieillard de Villa-Evolène.

tienne avait construit et doté ces asiles. Le „passant“, le vieillard et l'infirmesurtout, s'il voulait tant soit peu payer de ruse, pouvait, par petites étapes, vivre presque entièrement sur la charité des bonnes gens en parcourant le pays. Sion, Plan-Conthey-Vétroz, Saillon, Martigny, St-Maurice, cinq hospices pour environ cinquante kilomètres. — Plusieurs de ces instituts subsistent encore aujourd'hui et continuent de remplir, dans une certaine mesure, le but de leur fondation: tel l'hospice St-Jacques à St-Maurice, tel aussi l'hôpital de Sion.

Comme nous l'avons dit, les vieillards sédentaires étaient soignés de préférence dans leur famille ou tout au

moins dans leur commune. Il n'y avait pas cependant, à notre connaissance, de maison spécialement pour eux. Ils bénéficiaient dans une large mesure du revenu des fonds créés pour les pauvres: distributions de pain, de sel etc. . . belle coutume que pratiquent encore certaines paroisses: Chamoson, Savièze, pour n'en citer que deux. Parfois même les familles s'entendaient entre elles pour prendre, chacune à leur tour, pendant une semaine ou plus, le vieillard abandonné ou indigent. Cette méthode ne paraît plus de mise à l'heure actuelle. Ce que l'on veut, ce sont des asiles. Il en faudrait d'assez vastes pour hospitaliser 400 à 500 pauvres vieux du canton.

Nous nous proposons d'examiner dans un prochain article ce qui a déjà été réalisé dans ce sens et ce qui reste à faire.

P. Paul-Marie.

Das Problem der Arbeitsfürsorge für alte Leute.

Von Dr. W. Ammann, Zürich.

II.

Die Theoretiker und Praktiker der Arbeitsfürsorge scheiden sich in zwei Lager. Die einen möchten eine scharfe Grenze ziehen zwischen den Erwerbsbeschränkten unter 65 Jahren und denjenigen darüber; nur wer dieses Alter noch nicht erreicht hat, soll unter die Arbeitsfürsorge fallen; die alten Leute dagegen werden an die Versicherung verwiesen. Die andern lehnen diesen Standpunkt als zu einseitig und starr ab: es geht nicht an, ein bestimmtes Alter festzusetzen, von welchem an Arbeitsfürsorge nicht mehr in Frage kommen kann. Richtig ist bloß, daß mit zunehmenden Jahren die wirtschaftliche Seite der Arbeitsfürsorge an Bedeutung zurücktritt hinter der allgemein menschlichen, der Pflege der Persönlichkeit.

Die Arbeitsfürsorge ist der Einsicht entsprungen, daß die bloße Hülfe in Geld oder gar in Natura demoralisierend wirke. Dieses Gefühl haben auch die alten Leute: